



COMMUNIQUE DE PRESSE INTERSYNDICAL – JEUDI 1^{ER} FEVRIER 2018

Le Théâtre Gérard Philipe (TGP) - Scène conventionnée pour les arts de la Marionnette de Frouard, Bassin de Pompey, est en danger !

Aujourd'hui, c'est la Ville de Frouard qui retire les 2/3 de sa subvention soit 100 000 euros. Cette baisse a pour conséquence la perte du programme de Scène Conventionnée et de presque l'ensemble des financements alloués.

La situation n'est cependant pas nouvelle : voici plus de 10 ans que son directeur et son équipe se battent dans des conditions précaires pour faire vivre un projet artistique et culturel exceptionnel sur le territoire de Frouard et le Bassin de Pompey. Force est de constater que ce projet est un succès.

Aujourd'hui, le TGP c'est une programmation audacieuse et ouverte pour tous les publics qui répondent largement présents, ainsi que des actions culturelles connues et reconnues à Frouard, dans le Bassin de Pompey et dans toute la région ; c'est le lieu référent pour les Arts de la marionnette en Lorraine ; c'est un maillon essentiel pour les équipes artistiques qui y trouvent production, diffusion, résidence, structuration professionnelle. La réussite du projet devait être bientôt couronnée par une candidature au nouveau label Centre National de la Marionnette.

Pourtant, aujourd'hui, c'est le théâtre dans son ensemble qui est menacé : non seulement son projet artistique et culturel ambitieux, mais aussi une équipe de 9 permanents et 10 intermittents, un équipement, et tant d'autres choses inquantifiables : l'imaginaire, le sensible propre aux lieux artistiques qui sont à l'œuvre depuis des années.

Cette annonce a suscité chez les habitants, les spectateurs et les professionnels, une vive émotion. [Une pétition a recueilli en une semaine plus de 8500 signatures](#) et continue de progresser. De nombreux soutiens se manifestent, présents et à venir.

Un comité de suivi doit se tenir le 14 février 2018. Il fait suite à l'annulation de celui du 15 décembre 2017 suite à l'absence de certaines tutelles, dont la Ville et la Communauté de communes. Nous appelons les partenaires du TGP à la responsabilité : le 14 février, tous doivent être présents. Toutes les options doivent être mises sur la table et un dialogue responsable doit s'engager pour que soit préservé ce théâtre, son projet et son équipe.

Nous appelons de nos vœux la mise en place d'un financement permettant le fonctionnement du théâtre durant l'année 2018.

Nous demandons aussi à ce que les solutions budgétaires soient trouvées pour permettre à l'équipe du TGP de poursuivre son travail d'action artistique et de proposer une programmation en accord avec la diversité et le niveau d'exigence que sont en droit d'attendre les publics et les équipes artistiques.

PROFEDIM : Syndicat professionnel des Producteurs, Festivals, Ensembles, Diffuseurs Indépendants de Musique

SNSP : Syndicat National des Scènes Publiques

SYNAVI : Syndicat National des Arts Vivants, le Synavi représente les compagnies et structures indépendantes.

SYNDEAC : Syndicat des entreprises artistiques et culturelles